

**Le réseau Eurojuris organise ses premières Journées du Droit Immobilier**

**Jeudi 12 et vendredi 13 décembre à Marseille**

**Enjeux environnementaux, évolution technologique, données numériques,**

**Les secteurs de la construction et de l’immobilier font face à de nouveaux défis.**

L’immobilier et le secteur du bâtiment sont des secteurs en forte croissance et en pleine mutation en France. Enjeux environnementaux, évolution technologique forte, données numériques… les acteurs du bâtiment se doivent de faire bouger les lignes pour répondre aux nouveaux défis.

Le secteur du bâtiment dégage à lui seul 39% des émissions totales de CO2 liées à l’énergie et consomme 36% de l’énergie finale, selon un rapport de l’Onu Environnement daté de 2015. Le secteur se doit de muter. Le Grenelle de l’environnement a dans ce sens identifié différents axes de réflexion sur lesquels les acteurs de la construction vont devoir se pencher :

* La consommation d’énergie tant dans la construction de logements neufs, de bureaux et d’équipements publics que dans le domaine de la rénovation des bâtiments existants, avec la nécessité d’atteindre des performances énergétiques hautes (immeubles bio, maison basse consommation, maison passive…) ;
* La politique d’aménagement urbain, par notamment le développement d’éco-quartiers ;
* La dynamisation de filières écologiques, ce qui implique la mise en œuvre de références normatives nouvelles qui soient adaptées à l’architecture éco-responsable ;
* La mise en conformité des outils contractuels et juridiques, par l’établissement de clauses environnementales adaptées et de référentiels identifiés et certifiés, notamment dans le domaine du droit de la construction.

Au-delà des enjeux liés au développement durable, le secteur du bâtiment, fait aussi face à des évolutions technologiques significatives, notamment dans le domaine du numérique, avec le développement du BIM (Builfing Information Modeling) impliquant des conséquences juridiques importantes, tant dans le processus de conception, de construction que de gestion d’ouvrage.

Face à de telles mutations, les acteurs de l’immobilier et du bâtiment sont confrontés à de fortes évolutions du droit de la construction et de l’assurance construction, impliquant d’importantes évolutions législatives et jurisprudentielles. Dans cette évolution, les professionnels du droit, par leur conseil et leur expertise, peuvent devenir des partenaires privilégiés.

Pour permettre aux professionnels de se former sur les actualités et les nouvelles législations du droit de l’immobilier, Eurojuris, premier réseau d’avocats et de professionnels du droit en France, propose deux journées de formation les jeudi 12 et vendredi 13 décembre à Marseille.

Ces journées, ouvertes aux professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers), de l’immobilier (agents immobiliers, négociateurs, syndics) et aux directions juridiques, permettront de faire le point sur les évolutions légales et jurisprudentielles en droit de la construction et droit de la copropriété.

Les experts Eurojuris proposent sur deux journées un panorama complet du secteur. La formation sera suivie d’un temps culturel avec la visite architecturale du MUCEM, en présence de Rudy Ricciotti, architecte du MUCEM.

« Le droit immobilier constitue un des secteurs du droit qui évolue le plus fortement. Les professionnels sont confrontés à des évolutions législatives fortes, qui nécessitent de rester informés à un haut niveau d’expertise. Ces deux journées vont permettre aux acteurs juridiques d’appréhender les grandes évolutions du secteur.» confirme Ludovic Gauvin, avocat à Angers (cabinet Antarius) et responsable de la commission de droit immobilier dans le réseau Eurojuris.

**PROGRAMME**

Jeudi 12 décembre

9h30 - 18h : Actualités en droit de la construction

Journée animée par Cyrille Charbonneau - avocat et professeur, auteur de l’ouvrage Droit de la construction aux éditions Lexis Nexis ;

Vendredi 13 décembre

9h15 - 12h45 : Actualités en droit de la copropriété

Matinée animée par Cyril Sabatie - Avocat à Paris, ancien directeur juridique de la FNAIM et auteur de l’ouvrage Copropriétés aux éditions Delmas.

Déjeuner au MUCEM

Après-midi : Visite architecturale du MUCEM (Musée des Civilisations d’Europe et de la Méditerrannée) avec Rudy Ricciotti, architecte du MUCEM, Grand Prix National d’Architecture, Médaille d’or de l’Académie d’Architecture, Membre de l’Académie des Technologies, qui a sublimé les bétons dans de nombreuses réalisations architecturales de prestige à travers le monde.

Renseignements et inscription auprès de Virginie Mereghetti-Filleux –

Tél : 01 46 33 07 19

Mail : formation@eurojuris.fr

**A PROPOS DE EUROJURIS FRANCE**

Fondé en 1987, EUROJURIS FRANCE fédère plus de 1 000 professionnels du droit sur l’ensemble du territoire. Avec 120 cabinets d’avocats et 40 études d’huissiers répartis dans plus de 100 villes en France et dans les DOM-TOM, le réseau se positionne comme un acteur de proximité dont l’ambition est de simplifier le droit. Les experts du réseau interviennent sur l’ensemble des domaines du droit et pour tout type d’acteurs : collectivités, entreprises, mais aussi particuliers. Le réseau bénéficie d’une ouverture sur le monde à travers EUROJURIS INTERNATIONAL, une organisation présente dans 50 pays, et qui fédère plus de 650 cabinets, soit 6 000 professionnels à travers le monde.